

N° 45 - SPÉCIAL CONFÉRENCE NATIONALE — 1973 — 7<sup>me</sup> ANNÉE 50 cent.

# منبر الخدام الجزائري

MENSUEL DE LA C.G.T. POUR LES TRAVAILLEURS ALGERIENS

النَّذْوَةُ الْوَطَنِيَّةُ  
الثَّالِثَةُ  
لِلاتِّحَادِ الْعَامِّ لِلْعَمَلِ  
سِجِّتِ  
حَوْلَ مَشَاكِلِ  
الهِجْرَةِ



طَبَقَةُ "عَامِلَةٌ" وَ"وَاحِدَةٌ" -  
مُسَاوَاةٌ فِي الْحَقُوقِ - تَضَامُنٌ عَالَمِي

**LA III<sup>e</sup>  
CONFÉRENCE  
NATIONALE  
SUR  
LES PROBLÈMES  
DE L'IMMIGRATION**

- UNE SEULE  
CLASSE OUVRIÈRE
- EGALITÉ  
DES DROITS
- SOLIDARITÉ  
INTERNATIONALE

Dans une atmosphère de fraternité de classe, les travailleurs immigrés sont venus nombreux participer aux travaux de la 3<sup>ème</sup> conférence nationale de la C.G.T. sur les problèmes de l'immigration qui s'est tenue à Montreuil les 24 et 25 novembre derniers. Près de la moitié des délégués était constituée par des travailleurs algériens, espagnols, portugais, yougoslaves, italiens, marocains, maliens et d'autres nationalités. Le nombre de participants français et immigrés était supérieur à celui de la dernière conférence nationale de 1969.

Cette conférence avait pour objectif principal la mise à jour de la Charte revendicative et de renforcer l'unité de lutte entre travailleurs français et immigrés contre l'exploitation capitaliste des grands monopoles qui ne cesse de croître avec la complicité de l'Etat patron.

Après la séance inaugurale et la lecture du rapport introductif, la conférence a adopté à l'unanimité sa répartition en trois groupes pour étudier les différents thèmes du projet de mise à jour de la Charte revendicative des travailleurs immigrés :

**1<sup>er</sup> groupe :** emploi (conditions d'introduction, de séjour et de travail - formation professionnelle).

**2<sup>ème</sup> groupe :** lutte des idées et renforcement de la C.G.T.

**3<sup>ème</sup> groupe :** conditions de vie (droit sociaux, familiaux, culturels et logement).

**PRÉSENTATION  
DU RAPPORT D'OUVERTURE  
PAR MARIUS APOSTOLO**

Membre de la Commission Exécutive  
de la C.G.T.



Animée comme une ruche, la salle des fêtes de la municipalité ouvrière de Montreuil bourdonnait de ces centaines de délégués venus des quatre coins du pays participer aux travaux de la 3<sup>ème</sup> Conférence Nationale de la Main-d'Œuvre Immigrée. A la tribune, un grand calicot : « Une seule classe ouvrière - Egalité des droits - Solidarité ouvrière internationale ». Au micro, Marius APOSTOLO déclare :

« La Conférence se tient dans une période dominée par deux questions importantes :

— Le développement des luttes pour la défense des revendications,

— et la bataille pour le succès du Programme commun de gouvernement des partis de gauche.

Dès la rentrée de septembre dernier, les travailleurs ont exprimé leur vif mécontentement. Devant l'intransigeance du gouvernement et du patronat, les actions n'ont cessé de se multiplier ».

Et de rappeler les revendications qui motivent l'action des travailleurs :

Le pouvoir d'achat, le S.M.I.C. à 1.040,00 F actuellement, la retraite, la revalorisation des prestations familiales, et situer la place prise dans l'action revendicative par les travailleurs immigrés.

**LE PROGRAMME COMMUN  
DE LA GAUCHE**

• Au pouvoir qui n'hésite pas d'apeurer les travailleurs immigrés avec de grossières affabulations sur la gauche au pouvoir,

• A Bouygues, industriel de la construction, qui affirme que « si la gauche arrive au pouvoir, les travailleurs immigrés seraient tous licenciés »,

• A d'autres qui clament « vous êtes étrangers, vous n'avez pas le droit de faire de la politique » ou « les immigrés ne pourront plus envoyer de l'argent à leurs familles demeurées au pays si la gauche l'emportait ! »,

• Aux gauchistes s'adressant en particulier aux Algériens pour leur dire : « Avec la gauche, Mohamed, tu prendras ta valise ! »,

• A tous ceux qui laissent entendre qu'avec la gauche au pou-

voir les immigrés seraient expulsés.

Marius APOSTOLO, au nom de la C.G.T., rappelle qu'il s'agit là de **pures inventions des pires ennemis des travailleurs français et immigrés.**

« Dans le Programme commun de la gauche, dit-il, la priorité est donnée aux mesures sociales ».

« Les travailleurs immigrés bénéficieront des mêmes droits que les travailleurs français. La loi garantira leurs droits politiques, sociaux et syndicaux ».

Puis il précise que le Programme commun c'est : « la gratuité des soins médicaux, le droit au logement sans discrimination, la protection des libertés individuelles et collectives, l'interdiction des discriminations raciales, la reconnaissance du droit d'asile, la fin des expulsions arbitraires.

Puis Marius APOSTOLO fait la démonstration que les peuples en lutte pour leur indépendance tireraient profit d'un gouvernement de la gauche en France.

Il retrace brièvement les glorieux moments d'histoire de la classe ouvrière française : 1936-1946, et la répercussion bénéfique qu'ils ont eu sur les conditions des travailleurs immigrés.

Il situe le Programme commun, appliqué demain, comme permettant un bond qualitatif pour les conditions d'existence du monde du travail et il conclut sur cette question en déclarant : « Ce sont tous les immigrés, comme les Français, qui sont concernés par cette grande bataille ».

**EVOCATION  
DES MOUVEMENTS MIGRATOIRES  
ET SES CAUSES**

Les chiffres parlent. En 1965, on comptait dans les pays industrialisés d'Europe occidentale 5,4 millions de travailleurs immigrés, 11 millions en 1971. Ce chiffre doublera d'ici à 8 ans.

En France, la population immigrée est évaluée à près de 4 millions dont 2 et demi de travailleurs. Le rythme d'embauche a doublé durant la période 1962-68. Certains affirment que cette immigration massive résulterait de l'opposition entre « régions handicapées » et « régions développées », entre « pays riches » et « pays pauvres ».

« Le mal vient, déclare Marius APOSTOLO, de la société capitaliste en proie à une crise profonde ». Il donne l'exemple de la Communauté Economique Européenne.

• Aggravation de l'emploi, inflation, hausse des prix, 2,1 millions de chômeurs fin 1971 pour les six pays de la C.E.E. contre 1,7 auparavant... 1 million de chômeurs supplémentaires avec l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E.

Face à cette situation, le grand patronat ne trouve d'autre issue que dans l'exploitation renforcée de tous les travailleurs, « c'est pourquoi, dit l'orateur, les travailleurs manifestent de plus en plus largement leur volonté de vivre mieux et de changer fondamentalement la société ».

**LA POLITIQUE D'IMMIGRATION  
DU POUVOIR ET DU PATRONAT**

Marius APOSTOLO affirme que la main-d'œuvre immigrée est une de ces catégories de travailleurs sous-payés avec les jeunes, les femmes, les travailleurs âgés, etc... Il fustige les ministres qui par-delà leur débauche de belles déclarations sur une politique « nouvelle de l'immigration » et leur bavardage sur la concertation, viennent de décider unilatéralement par circulaire une « nouvelle » réglementation en matière d'immigration (1).

Ladite circulaire est mise à nue. Elle ne répond nullement aux exigences des organisations syndicales et démocratiques, ni à celle des immigrés, déclare Marius APOSTOLO. Puis il en dégage quelques aspects qui pourraient être positifs, mais la situe dans la volonté du pouvoir et du patronat d'adapter cette main-d'œuvre immigrée aux exigences actuelles des monopoles.

Il fait lecture ensuite à l'assistance de coupures de journaux, de l'organe du patronat de la métallurgie « L'Usine Nouvelle » qui laisse entendre en matière d'immigration :

• ... la présence de cette immigration donne à notre économie plus de souplesse, s'agissant de changer d'entreprises, de région et le cas échéant de devenir des chômeurs indemnisés. L'immigration est encore fructueuse

» dans la mesure où elle permet  
 » à notre pays d'économiser une  
 » partie des frais d'éducation as-  
 » sumés dans le pays d'origine et  
 » de mieux équilibrer les charges  
 » de la nation : jeunes, les immi-  
 » grés apportent souvent plus en  
 » cotisations qu'ils ne reçoivent  
 » en prestations... ».

• Au contraire (le gouvernement)  
 » éprouve le besoin de décourager  
 » l'entrée des travailleurs étran-  
 » gers lorsque la conjoncture se  
 » ralentit ou que le développe-  
 » ment du chômage provoque une  
 » détérioration du climat social ».

En réalité, déclare Marius APOSTOLO, le gouvernement entend, plus encore, servir les intérêts des grandes puissances économiques et financières. Sous prétexte de freiner l'immigration dite clandestine qu'il favorisait par le passé, de simplifier les démarches administratives, cette réglementation vise tout à la fois une **sélectivité, une mobilité et un contrôle policier** plus grand de ces travailleurs. Il donne connaissance des faits de ces dernières périodes :

- L'adhésion des travailleurs immigrés à la C.G.T. ;
- Les difficultés faites aux réfugiés politiques espagnols à Toulouse ;

● La connivence du pouvoir avec les autorités franquistes ;

● Le racisme qui malgré la récente loi destinée à réprimer les menées racistes et xénophobes, trouve un terrain fertile chez certains employeurs et dans certaines pratiques.

Marius APOSTOLO rappelle que la C.G.T. ne permettra pas que les travailleurs immigrés fassent les frais de la politique du patronat et précise les conditions sociales de cette catégorie de salariés.

Les salaires : 60 % des immigrés gagnent moins de 1.000,00 F par mois.

Les conditions de travail : maladies professionnelles et accidents du travail.

La sous-qualification professionnelle : 2 millions sans qualification, 1 million d'analphabètes.

Le logement : les bidonvilles et foyers délabrés. Il existe 130.000 pour 750.000 célibataires ou isolés.

La récente menace de faire voter une loi qui permettrait aux employeurs de prélever une partie du salaire des immigrés pour l'affecter au paiement de loyer plus important ! On mesure ici les sources nouvelles de profits pour les compagnies immobilières !... Le patronat !...

La scolarisation : 243 classes de rattrapage pour 800.000 enfants d'immigrés. Une misère...

Les libertés syndicales, avec le refus du gouvernement français de reconnaître aux immigrés le droit de diriger une organisation syndicale.

#### LES TÂCHES DE L'ORGANISATION SYNDICALE

Abordant les tâches de l'organisation syndicale, M. APOSTOLO donne un tableau des luttes engagées par la C.G.T., des succès, des faiblesses à surmonter. Il parle des groupes de langue, des commissions de la M.O.I., des permanences syndicales pour les travailleurs immigrés... la démocratie syndicale, la promotion des immigrés aux responsabilités syndicales, et conclut son exposé en souhaitant un renforcement de la coopération entre les centrales syndicales internationales, lance un appel à la solidarité internationale.

Ensemble, dit-il, travailleurs immigrés et français poursuivront leur action avec confiance pour la satisfaction des revendications, pour l'égalité des droits, pour une

société nouvelle qui respectera la dignité des travailleurs et leur permettra de vivre mieux.

(1) Pas applicable aux ressortissants de la C.E.E.



## Le visage de la conférence

### LA PARTICIPATION

380 délégués ont participé aux travaux de la III<sup>e</sup> Conférence Nationale de la C.G.T. sur les problèmes de l'immigration. On comptait 211 militants Français et 169 militants immigrés.

#### La participation par immigration :

60 Algériens - 24 Portugais - 11 Marocains - 3 Tunisiens - 3 Maliens - 35 Espagnols - 23 Italiens - 4 DOM et TOM - 3 Yougoslaves - 3 Sénégalais.

La moyenne d'âge générale était : 38 ans. 102 immigrés avaient moins de 30 ans. 17 femmes immigrées et Françaises ont participé aux travaux de la Conférence. Il n'y en avait aucune à la II<sup>e</sup> Conférence de 1969.

Parmi les participants immigrés et Français, se trouvaient 142 avec des responsabilités du niveau de l'entreprise jusqu'au niveau national. 75 délégués avaient des responsabilités de délégués du personnel, du C.E. ou délégués syndicaux.

Le Bureau confédéral était représenté par Georges SEGUY, secrétaire général de la C.G.T. ; André ALLAMY, Marcel CAILLE, René DUHAMEL, Léon MAUVAIS.

10 militants de responsabilité confédérale ont représenté les services : juridique, de propagande, économique, ainsi que le Centre confédéral d'éducation ouvrière, l'emploi et la formation professionnelle, le Département international.

#### Etaient représentées :

— 20 Fédérations d'industries : Métallurgie, Construction, Alimentation, Services Publics, Industries Chimiques, Agriculture, Textile, Sous-Sol, Papier-Carton, Habillement, Matières plastiques, Education Nationale.

— 69 départements, ainsi que 4 régions : la Région Parisienne, la Lorraine, le Limousin, le Languedoc-Roussillon.

Plusieurs centrales syndicales d'Europe étaient représentées à la Conférence : la Confédération Générale Italienne du Travail (C.G.I.L.) par Enrico VERCELLINO ; l'Institut Nationale Confédéral d'Assistance (I.N.C.A. ROME), par Guiano ANGELINI, son vice-président ; le D.G.B., syndicat de la République Fédérale Allemande ; la Confédération des Syndicats Yougoslaves ; la Fédération Syndicale Mondiale ; ainsi que les Commissions Ouvrières d'Espagne et l'Association des Travailleurs Espagnols émigrés en Suisse.

Deux représentants de la Métallurgie britannique, un camarade Libanais qui étaient de passage à Paris, étaient présents dans la salle de Conférence.

#### Les associations et personnalités

On comptait des représentants d'associations diverses, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), des avocats, des juristes, des sociologues.

#### Les partis politiques

Les trois Partis de gauche (Parti Communiste Français - Parti Socialiste - Radicaux de gauche) ont répondu favorablement à l'invitation qui leur avait été faite par la C.G.T. Ils ont marqué de leur présence les travaux de la 3<sup>e</sup> Conférence Nationale sur les problèmes de l'immigration.



# QU'ATTENDENT DE NOUS LES TRAVAILLEURS IMMIGRES ?

**Allocution de Georges Séguy  
Secrétaire Général de la C.G.T.**

Après avoir salué l'assemblée et les invités des autres centrales européennes présentes, les personnalités et spécialement les représentants des partis de gauche, Georges SEGUY déclare :

La III<sup>e</sup> Conférence nationale de la C.G.T. sur les problèmes de l'immigration c'est, avant tout, l'occasion de réaffirmer que, pour notre organisation syndicale, tout travailleur exploité en France, quelle que soit sa nationalité, est un salarié dont nous entendons défendre les intérêts et peut devenir syndiqué et militant de la C.G.T. à part entière.

Il s'agit d'une question de principe découlant de notre conception de masse et de classe du syndicalisme résumée dans le mot d'ordre : « La C.G.T. partout et pour tous ». L'exploitation capitaliste n'établit pas de distinction de nationalité, de race ou de religion entre ses victimes. Elle s'exerce et se renforce sur l'ensemble des travailleurs. C'est, de cette réalité de classe, que découle la communauté d'intérêts des travailleurs français et immigrés.

Il n'est pas superflu de rappeler cette position fondamentale au moment où le poids spécifique de la main-d'œuvre immigrée s'accroît en France, où tant de manœuvres de diversion se font jour pour la diviser, pour dresser des barrières entre travailleurs français et travailleurs immigrés et où les problèmes de l'immigration prennent une dimension européenne évidente.

Il est nécessaire de le rappeler aussi à l'intention de tout notre mouvement syndical qui peut et doit faire beaucoup plus et mieux pour être à la hauteur des responsabilités qui lui incombent vis-à-vis des travailleurs immigrés en France.

Aucun syndicaliste digne de ce nom ne saurait rester insensible à la situation morale

et matérielle du travailleur contraint à l'exil, souvent isolé de sa famille, arrivant dans un pays dont il ne sait ni écrire ni parler la langue, accablé par une foule de tracasseries administratives qui peuvent avoir, pour lui, des conséquences catastrophiques, trop souvent soumis à des conditions d'hébergement moyenâgeuses et enfin désarmé devant des exploiters sans scrupule qui ne voient, en lui, qu'une force de travail à bon marché, avec toutes les vexations, les humiliations et les blessures morales que cela peut comporter.

Il s'ensuit, comme la Conférence en a fait la démonstration, une situation particulièrement pénible pour la masse des travailleurs immigrés.

De tous les pays d'Europe importateurs de main-d'œuvre, c'est à n'en pas douter la France qui traîne la lanterne rouge en matière de conditions d'accueil, d'hébergement, de droits sociaux et de rémunération que chaque pays réserve à la main-d'œuvre immigrée nécessaire à ses besoins économiques.

Pour la majorité installée au pouvoir depuis bientôt 15 ans, c'est l'un des aspects parmi les plus accablants de la nature antisociale de sa politique entièrement soumise aux intérêts de la haute finance et de la grande industrie.

Les discours pleins d'excellentes intentions gratuites, les sentiments condescendants des hauts personnages de l'Etat ne changent rien à cette sombre réalité.

Dépaysés et durement exploités, souvent désemparés, victimes de toutes sortes de discriminations, parfois atteints par les retombées des campagnes racistes et xénophobes contre lesquelles les pouvoirs publics ne réagissent pas avec toute la vigueur nécessaire, les travailleurs immigrés ne peuvent trouver aide et assistance qu'auprès du

mouvement ouvrier organisé et spécialement des organisations de la C.G.T.

Mais il est rare qu'ils puissent établir d'eux-mêmes le contact, la méconnaissance de la situation syndicale et les multiples entraves s'opposant à leur libre détermination, nous font le devoir de prendre les devants en toutes circonstances.

Il ne s'agit pas seulement d'un devoir de solidarité de classe mais aussi d'un comportement conforme aux intérêts des travailleurs français.

Il est, en effet, facile de comprendre à quel point peut être malsaine, pour l'ensemble des salariés d'un pays, l'existence d'une masse de travailleurs sous-rémunérés, frappés de différentes discriminations, victimes d'inhumaines conditions de travail, par surcroît vivant en marge des autres salariés et pouvant, de ce fait, être éventuellement utilisés, en cas de conflits sociaux, à l'encontre des intérêts de toute la classe ouvrière comme on peut le vérifier dans certains secteurs de l'industrie automobile où la nocive activité des prétendus syndicats C.F.T. parvient à soustraire de la vie et de l'action syndicale une importante partie des travailleurs immigrés.

Qu'attendent de nous les travailleurs immigrés ?

**De la compréhension, de la solidarité, de la confiance, du respect pour leur dignité d'homme, la prise en charge de leurs revendications particulières, des conditions d'accueil au sein de la C.G.T. qui tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques, leur garantissent d'y être à l'aise et égaux en droits avec leurs frères de classe français.**

**Ils attendent aussi que nous ripostions énergiquement à toute manifestation arriérée de racisme et de xénophobie.**

Pouvons-nous dire que nous répondons partout et pleinement à cette attente ? Le moins qu'on puisse penser c'est qu'il est possible de faire bien plus et bien mieux en dépit des limites de nos moyens matériels.

Cependant, ces temps derniers, à partir d'initiatives de la C.G.T. et de l'activité de son service de l'immigration, consécutivement aussi à des efforts méritoires entrepris à l'échelle de certaines régions et grandes entreprises, nous avons réussi à élever le



problème de l'immigration au premier rang des grands thèmes de l'actualité sociale.

L'action persévérante soutenue autour de notre proposition de statut démocratique de l'immigré, nos interventions réitérées auprès du gouvernement et du patronat, la prise en compte des revendications de l'immigration par l'accord C.G.T.-C.F.D.T., nos campagnes communes sur ces revendications, la participation plus active des travailleurs immigrés à l'action syndicale, tous ces éléments ont contribué à débloquent partiellement la situation et ont favorisé certaines mesures encore très limitées mais qui nous encouragent à redoubler d'efforts...

...Ces questions, nous les avons encore évoquées lors de notre dernière entrevue avec le Ministre des Affaires sociales fin août.

Il nous a déclaré qu'il attachait beaucoup d'importance à la nécessité de supprimer les bidonvilles, d'agir contre les « marchands de sommeil » et de permettre aux travailleurs immigrés d'avoir des logements décentes.

Bien que nous ayons insisté pour participer, sur ces questions précises, à l'élaboration de mesures concrètes, le ministre, depuis lors, ne s'est pas manifesté auprès de nous.

On dit que M. Edgar FAURE prépare un projet de loi sur l'immigration qui doit faire beaucoup de bruit.

Faute d'avoir des informations officielles à ce sujet, nous posons publiquement une question :

— Est-il vrai que ce projet prévoit une disposition faisant obligation aux employeurs de retenir sur la paye des travailleurs immigrés le montant de leur loyer ?

Ce qui, comme le fait observer « Entreprise » du 27 octobre dernier, équivaudrait à une épargne forcée qui limiterait les transferts de salaires dans les pays d'origine et serait une excellente affaire pour les banques...

...Il est, en matière d'immigration, des dispositions qui impliquent un examen à l'échelle de l'Europe Occidentale, dans le cadre de la C.E.E. et même au-delà.

La C.G.T. est particulièrement attentive à ces questions. Elle estime qu'au moment où les dirigeants des Etats et des grands groupes capitalistes, nationaux et multinationaux, se concertent derrière un rideau de démagogie sociale pour définir les meilleures conditions du renforcement de l'exploitation des travailleurs, il est inadmissible que les représentants des organisations syndicales ouvrières d'Europe Occidentale restent figés sur les préventions dérisoires du temps de la guerre froide.

Dans l'actuel climat de détente et de Paix qui assainit l'atmosphère sur notre continent alors que, dans la plupart des pays — comme en témoignent les élections en R.F.A., le Programme Commun de la Gauche en France, les luttes en Italie, en Espagne et ailleurs — le vent est à la démocratie, aux réformes progressistes, rien ne justifie la persistance du gel dans les relations intersyndicales européennes.

Nous avons proposé par écrit aux autres Organisations syndicales affiliées à la C.I.S.L. et à la C.M.T. une concertation bilatérale ou multilatérale sur les problèmes de l'immigration en Europe et sur tout ce qui se rapporte à la libre circulation de la main-d'œuvre au sein de la C.E.E. Personne ne nous a répondu négativement mais trop peu positivement.

De la tribune de cette III<sup>e</sup> Conférence, nous renouvelons cette proposition dans un esprit unitaire et constructif.

Les contingences relatives aux différences de conceptions, d'orientation syndicale ou d'affiliation internationale sont à nos yeux secondaires par rapport aux responsabilités qui nous incombent pour assurer, avec le maximum d'efficacité, la défense des intérêts de tous les travailleurs dont l'ensemble du mouvement syndical d'Europe a la charge.

Chers Camarades,

Il va sans dire que nous poursuivrons, avec toute la ténacité nécessaire, notre action pour défendre les intérêts et les droits des travailleurs immigrés. Mais il ne faut pas se cacher une vérité. Notre lutte rencontrera de grandes difficultés, se heurtera à une vive résistance tant que la France sera sous la domination économique et politique du grand capital.

De longues années durant, y compris en mai 1968, nous avons combattu sans avoir, sur le plan politique, une perspective permettant de croire à une issue concrète.

Nous avons remporté des succès, arraché des concessions non négligeables à un adversaire puissant mais il a fallu toujours et il faut encore dépenser une énergie considérable non seulement pour obtenir mais pour conserver, préserver nos conquêtes.

On le voit présentement avec les luttes pour le pouvoir d'achat des salaires, l'amélioration des conditions de travail, pour le salaire minimum à 1.000,00 Frs, la retraite à 60 ans, les revendications des O.S., la sécurité de l'emploi, le respect et l'extension des libertés syndicales.

Mais voilà qu'aujourd'hui le vide est comblé ; la perspective du changement existe ; les travailleurs et, en général, les masses populaires commencent à y croire sérieusement. Le programme commun de la gauche autorise enfin cette profonde espérance.

La droite s'en alarme, l'unité en marche sonne le glas de sa domination. Elle agite tous les épouvantails imaginables et use des mensonges les plus grossiers y compris celui qui consiste à dire aux travailleurs immigrés qu'en cas de victoire de la gauche, ils seraient expulsés ou bien qu'ils ne pourraient plus envoyer d'argent à leur famille.

Elle croit pouvoir ainsi cacher aux travailleurs immigrés les différentes réformes que le Programme commun prévoit en leur faveur conformément à ce que préconise la C.G.T.

Les travailleurs immigrés sont intéressés très directement à la victoire de la gauche comme salariés en France mais aussi comme citoyens de pays qui ont tout à gagner de l'avènement d'une France démocratique et progressiste...

...Dans ces circonstances de luttes après mais pleines de certitudes et de confiance en l'avenir, nous sommes conscients de nos devoirs sacrés de solidarité ouvrière internationale envers tous les travailleurs et tous les peuples en lutte pour la liberté, le progrès social et la Paix.

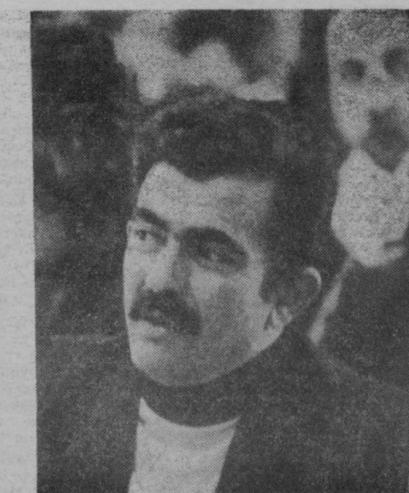
Les sentiments vont, en premier lieu, vers nos valeureux frères Vietnamiens qui approchent, au prix d'un combat héroïque, de l'heure de la victoire finale et totale.

Ils vont vers les travailleurs et les peuples Arabes du Moyen-Orient aux prises avec un agresseur arrogant mais déjà condamné par l'histoire.

Ils vont vers des travailleurs d'Afrique et d'Amérique latine ayant à faire face aux provocations et intrigues du néo-colonialisme et de l'impérialisme.

Ils vont, avec une intensité particulière, vers nos frères d'Espagne si ardents au combat sous la conduite de leurs admirables Commissions ouvrières, vers les travailleurs du Portugal et de la Grèce résolus à débarrasser leur pays des dictatures qui ne sauraient y sévir longtemps encore.

**VIVES LES NOBLES TRADITIONS DE SOLIDARITE OUVRIERE INTERNATIONALE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS.**





## LES CONCLUSIONS D'ANDRÉ ALLAMY

SECRETARE DE LA C.G.T.

Après avoir souligné la participation remarquable des jeunes et des femmes immigrés à la conférence, celle des directions d'Unions départementales et de Fédérations, expression du progrès de notre travail, mais aussi et surtout la vérification d'une participation de plus en plus active, de plus en plus large de nouvelles couches de travailleuses et de travailleurs à l'action revendicative, André ALLAMY rappelle dans quel contexte social, économique et politique se situe la conférence.

Il termine ainsi cette partie de son exposé :

« Mais l'examen du développement de l'action revendicative appelle (...) à un développement hardi de l'action, d'une action responsable et unitaire qui trouvera son efficacité dans la pratique achevée de la démocratie syndicale et de la démocratie ouvrière. (...) C'est dans ces conditions et dans ces termes que se pose le développement de notre activité en direction des travailleurs immigrés. Votre tâche éminemment salutaire à la consolidation de l'unité de la classe ouvrière dans son combat pour les revendications. »

Évoquant les interventions émouvantes faites à la tribune par de jeunes Algériens et Portugais, André ALLAMY montre que, pour les travailleurs immigrés

« le seul lien, la seule planche de salut, c'est souvent la main tendue du syndicat de la C.G.T., du militant qui cherche à comprendre, qui s'ouvre. »

Soulignant la place importante que les immigrés occupent dans l'économie du pays et dans la production, le secrétaire de la C.G.T. pose avec force la question :

« A-t-on ou peut-on avoir la prétention ridicule de conduire la classe ouvrière au succès, dans la participation active, conséquente de ces 20 %, 50 %, 80 % de travailleurs ? »

C'est une vue de l'esprit, une utopie que de croire, et une mauvaise action que de vouloir le faire croire, « que la défense des intérêts des travailleurs immigrés leur appartient à eux seuls ». Cela conduirait à l'isolement, à les exposer à la répression sauvage du patronat. La C.G.T. a ce mérite et nous en sommes légitimement fiers de croire que le syndicat est le lieu où, ensemble, travailleurs français et immigrés peuvent s'organiser pour vaincre contre l'ennemi de classe.

Notre tâche est claire : elle est de tout faire pour assurer un élargissement continu de la participation de ces catégories de travailleurs au combat général de la classe ouvrière. Comment, sinon à partir d'actions particulières sur la base d'objectifs contenus dans la Charte revendicative. Remisez cette charte, elle repose sur une conception unique de classe. Chacun de ses articles est inspiré de l'idée que l'on se fait de l'homme. Faire du travailleur immigré l'égal en droit du travailleur français. Côté pouvoir et patronat, c'est le mépris de classe le plus absolu.

Mais, j'en suis convaincu, c'est fort de la confiance que les travailleurs immigrés portent

dans leur masse à la C.G.T., que chacun abordera demain, avec son organisation, la réalisation des tâches que nous nous sommes fixées.

Puis André ALLAMY aborde l'importante question de l'action pour le triomphe du programme commun de la gauche.

La présence parmi nous d'une délégation des trois partis de gauche n'est pas formelle. Elle a pour signification essentielle que, désormais, le soutien actif de ces trois partis aux revendications essentielles de la classe ouvrière, est acquis. Elle est la conséquence heureuse d'un accord que nous avons salué en son temps, parce que reposant sur une base foncièrement anticapitaliste, une base de lutte de classe.

M. Arthur CONTE, le préposé du pouvoir à la liquidation de l'O.R.T.F. et qui s'y connaît en matière de lutte de classe, faisait il y a quelques mois, étalage de sa hargne à l'égard de la C.G.T. en ces termes : suite à un discours de SEGUY, il appelait la majorité présidentielle à « dénoncer sans trêve, aussi puissamment que calmement l'étrange prétention des syndicalistes politisés et politisés qui, en faisant de la C.G.T. une arme de combat politique, introduisent dans le jeu de la nation les innombrables étrangers inscrits dans tous les syndicats, font dès lors apparaître une certaine menace contre la paix civile elle-même et, au sommet de leur logique, prennent le risque d'empêcher le sort de la France de se régler entre Français ».

Autrement dit, la peur qui les tenaille au ventre de ne pas être capables de sauver une société irrémédiablement condamnée par l'histoire, les conduit à utiliser une de leurs armes préférées : DIVISER la classe ouvrière et tenter d'aller au plus facile en pratiquant l'intimidation auprès de nos frères de classe immigrés. « Dans l'hypothèse d'un changement de pouvoir, vous serez expulsés » disent-ils. Il y a au moins une chose positive là-dedans, c'est que l'hypothèse, ils l'envisagent. D'autres et de nos camarades peuvent dire : « après tout, es travailleurs immigrés ne votent pas ». C'est, à notre avis, limiter le combat à une consultation électorale ordinaire.

Faire connaître le contenu du programme commun, faire savoir et comprendre que sa réalisation dans la France de demain conduira à liquider le racisme, réaliser les conditions pour que le travailleur immigré soit élevé au rang d'homme avec tout ce que ce mot a de noble, faire comprendre cela, c'est encore consolider l'unité de la classe ouvrière et, à cette tâche, nous devons nous y consacrer davantage, dès maintenant. Le combat pour des changements décisifs est engagé, il s'élève au point que patrons et pouvoir s'en effraient ! C'est probant quand CEYRAC s'adresse par circulaire à ses adhérents pour camoufler le chômage, car cela dit-il peut peser au moment de certains choix ! C'est probant quand, aux P.T.T., l'administration — sur ordre de qui ? — sabote le routage de la « V.O. programme commun ». Aucune hésitation ne nous est permise pour faire connaître et partager l'opinion de la C.G.T. quant au programme commun, auprès de nos frères de classe.

L'histoire récente de notre pays témoigne de manifestations d'une haute conscience de classe de nos frères immigrés.

Permettez-moi ce rappel de la terrible affiche rouge publiée sous le nazisme, la veille de l'exécution de 10 travailleurs immigrés pour faits de résistance, ce qui inspira au poète Louis ARAGON le poème bouleversant « L'Affiche Rouge ». Oui, c'est aussi dans le sang que s'est scellée la solidarité de classe entre ouvriers immigrés et français, alors que le capital et le pouvoir de l'époque se vantaient dans la collaboration avec le nazisme. Cette solidarité, c'est une tradition à laquelle nous pouvons faire appel.

Comment l'ouvrier espagnol ou portugais apprécierait l'installation en France d'un gouvernement démocratique. Quels changements cela provoquerait dans leur propre pays ! Cette victoire est à portée de la main, à la condition que nous nous livrions avec force, avec hardiesse, à un travail de masse sans précédent.

Nous vivons une période extraordinaire qui porte en elle mille et un motifs d'enthousiasme. Ne croyez-vous pas, dans ces conditions, que le travail difficile auquel vous consacrez toutes vos forces prend une autre dimension ? C'est la contribution conséquente au combat pour le succès des revendications et pour que ça change demain !

André ALLAMY conclut son exposé en remerciant le maire de Montreuil, notre camarade Marcel DUFRICHE et tous les invités qui ont suivi les travaux de la conférence.

## المدوة الوطنية الثالثة - سيجت - - حول مشاكل الهجرة - اللائحة العامة

الهجرة والاعتراب ظاهرة مشتركة بين عدة بلاد أوروبية . وهذه الظاهرة بالنسبة لفرنسا ظاهرة قومية بارزة لها اتصال بالوضع السياسي والاقتصادية والاجتماعية سواء بالنسبة للاعراف الكبار أو السلطة .

انها تمتاز بالزيادة في استغلال كل الشغاليين وهذا السلوك يؤول الى ضغط متزايد على طاقة الشراء للعمال المغتربين : اجر زهيد وقطع للاجر غير المباشر ومنح اجتماعية واطار المعيشة وغير ذلك . انها تشكل بواسطتهم المجموعة الكبيرة من العمال الاخصائيين الذين ترهقهم ظروف العمل المقاسية في غالب الاحيان . السلطة تستعد لتعكير الوضع الذي يعيش فيه المغتربون :  
- بالتمييز والرقابة الشديدة بواسطة التشريع الجديد الخاص بالشغل وبالإقامة .

- رغبة وزير الشؤون الاجتماعية التي اعلنها بان يقطع مباشرة من اجور المغتربين المبالغ اللازمة لبناء المساكن التي يجب أن تكون على كامل الحكومة والاعراف .  
ازاء هذه التهديدات سيرد الفعل العمال مجتمعين فرنسيين ومغتربين كما سيردون الفعل متحدون في حالة تطبيق تدابير التشفير التي ارتأتها الحكومة .

ويري العمال المغتربون أن منظمة س.ج.ت. منظمة مسؤولة وناجعة ولذا وضعوا فيها ثقتهم وفي نطاق حملة التأييد لفائدة الس.ج.ت. فان المنظمات تعبير اعظم الالتفات لتضارب الآراء حول مشاكل الاعتراب باتجاه العمال الفرنسيين بمساعدة وعون الحياة الشغيلة بالخصوص وباتجاه المغتربين بالاعتماد على نشر وتوزيع الصحف باللغات الوطنية على نطاق اوسع .  
وحرصا على تبني المشاكل التي تلاقيها اكثر فاكتر يجب على المنظمات صاحبة الشأن وخصوصا في المؤسسات الكبرى أن تحرص كل الحرص على تأليف وتنشيط لجان تهتم بمشاكل اليد العاملة المغتربة وجماعات ناطقة باللغات الضرورية لتلبية كل الواجبات الملقاة على كامل الحركة النقابية .  
وباستعمال جدول المطالب من اجل مجاراة كراس الرغائب والعقود المشتركة لضروريات الحالة الراهنة .

فمن الواجب على المنظمات ان تبرهن بأدلة قطعية بأن تطبيق البرنامج المشترك بالنسبة اليهم يعتبر بمثابة تحقيق مطالبهم التي رفضت منذ زمان بعيد وفي المقدمة المساواة في الحقوق .  
بمثل هذا الموقف يسعون في تحقيق ظروف قادرة على المساعدة الكبرى الضرورية لتحقيق النجاح .

ان المحاضرة الثالثة لدراسة مشاكل الهجرة تدعو جميع المنظمات الكونفدرالية بأن تتقدم دائما في صفوف العمال الفرنسيين والمغتربين لتحقيق اهدافنا في التضامن الاممي بين الشغاليين وهي شرط أساسي لتوسيع الكفاح ووحدة الطبقة الشغيلة وتقوية ساعد الس.ج.ت. .

والمحاضرة لتنهى نفسها بمشاركة ممثلي وملاحظي عدة منظمات مركزية نقابية أوروبية بالخصوص وبعده انخراطات اومية . والمحاضرة لوائحة من الاهتمام الذي يتشكل بواسطة اقامة علاقات ثنائية ومتعددة بين المنظمات المركزية التي تواجهها المشاكل المماثلة تجاه السياسة المشتركة التي تباشرها الاحتكارات الاممية .



## LA PAROLE EST AUX DÉLÉGUÉS

Les débats en séances plénières et en groupes de travail étaient animés par des interventions qui portaient sur les conditions inhumaines auxquelles sont soumis les travailleurs immigrés. D'autres traitaient des bilans des actions et luttes menées par l'ensemble des travailleurs et les succès réalisés. Une grande majorité affirmait le grand intérêt qu'ont les travailleurs immigrés dans le succès du Programme commun de la gauche en ce qui concerne l'égalité des droits, l'augmentation du pouvoir d'achat, la réduction du temps de travail sans perte de salaire, la garantie des libertés et de l'emploi, la régression effective du racisme et de la xénophobie, l'élimination de discriminations entre les bénéficiaires de logements sociaux.

Une déléguée de chez RENAULT a pris la parole en faveur des propositions pour l'amélioration de la Charte revendicative dans le domaine de la formation professionnelle. Elle a expliqué que sur 11.208 travailleurs immigrés à Billancourt, 10.150 sont des O.S., 333 des P 1, 284 des P 2, 29 des P 3, 112 des employés et 139 seulement ont pu suivre des stages de formation de F.P.A. Cette camarade a en outre insisté sur la nécessité de dénoncer les conditions de vie et de travail pénibles des travailleurs immigrés à leurs camarades français.

Un délégué du syndicat des métaux en Lorraine a transmis à la Conférence le salut fraternel de 2.500 travailleurs immigrés de SOLLAC/MOSELLE. Il a affirmé que les conditions de travail et de transport des immigrés sont lamentables. Le patron qui embauche les travailleurs immigrés sous contrats temporaires, les fait travailler 28 jours sur 30, alors que le chômage se développe. Ce camarade a continué d'expliquer qu'un immigré était l'objet de pressions diverses et de menaces d'aller en prison parce qu'il fait grève et qu'une équipe d'emballage a été sanctionnée parce que ses membres sont militants de la C.G.T. Les travailleurs immigrés sont à la merci des marchands de sommeil.

Après avoir cité plusieurs autres exemples sur les souffrances des travailleurs immigrés en Lorraine, le délégué a dit que les immigrés

sont intéressés par la satisfaction des revendications générales mais que « les conditions désastreuses qui leur sont imposées, nécessitent la satisfaction des revendications particulières ». Le délégué a affirmé à la fin de son intervention que c'est seulement en resserrant leurs liens avec leurs camarades français au sein de la C.G.T., que les travailleurs immigrés pourront défendre leurs droits, améliorer leurs conditions de vie et de travail, sauvegarder leur dignité humaine.

Au nom de l'U.D. de la Haute-Garonne, un délégué, parlant de l'alphabétisation, a souligné que ce problème doit comporter deux éléments essentiels. L'insertion socio-économique des travailleurs immigrés dans la vie quotidienne sur leur lieu de travail, d'une part, et, d'autre part, les orientations en matière de formation professionnelle ou de préformation non simplement en fonction des besoins économiques pour lesquels ils sont venus en France, mais également en fonction des possibilités de leur reclassement dans leur pays d'origine. Il a indiqué entre autres que les travailleurs algériens se voient refuser l'accès aux stages de la F.P.A. en dehors du bâtiment.

Un travailleur portugais a expliqué les raisons pour lesquelles les travailleurs immigrés se voient obligés de travailler jour et nuit en disant que les salaires des milliers de ces travailleurs ne dépassaient pas 800 Frs. Ce jeune ouvrier est arrivé en France avec 300 Frs seulement dans sa poche. Il a travaillé dans son costume de mariage dans des conditions inhu-

maines qui écrasent la dignité de l'homme.

Parce qu'il est militant de la C.G.T., un jeune travailleur algérien était l'objet de toutes sortes de discriminations et d'insultes. Il a été convoqué au quai des Orfèvres pour être soumis à diverses pressions et au chantage.

Les participants à la Conférence Nationale, dans un souci de développer les moyens d'expression et de propagande comme outil important de leur lutte commune, ont insisté sur l'importance des journaux et des publications en langue maternelle et ont appelé à une participation plus grande dans leur diffusion.

En parlant de la circulaire du 23 février 1972, relative à la procédure de délivrance des titres de séjour et de travail, comme un résultat positif des luttes des ouvriers, le rapport du troisième groupe a souligné que « nos organisations doivent prendre garde, d'une part, que les patrons ne tournent pas les nouveaux textes et que ceux-ci ne se retournent pas contre les immigrés, d'autre part ».

Un délégué a parlé de la situation des jeunes Portugais qui sont obligés de quitter leur pays pour ne pas participer à la guerre coloniale contre les peuples des colonies portugaises. Ces ouvriers ont une seule protection : la C.G.T.

Quatre travailleurs tunisiens, dans le secteur agricole des Alpes-Maritimes, ont demandé leur immatriculation aux assurances agricoles. La réponse des autorités concernées était « d'inviter » ces travailleurs à regagner la Tunisie dans les meilleurs délais, « compte tenu du fait qu'ils se trouvent en

infraction avec la législation concernant l'emploi de la main-d'œuvre étrangère ». L'Union syndicale C.G.T. de la région continue la lutte pour sauvegarder les droits de ces travailleurs.

Après l'intervention de Georges SEGUY, secrétaire général de la C.G.T., sous les applaudissements prolongés des délégués en fin de matinée, la Conférence a continué ses travaux en séance plénière pour adopter une résolution de solidarité internationale.

Les travailleurs savaient en votant cette résolution que la C.G.T. qui les défend aujourd'hui en France est la même qui a apporté et apporte toujours un soutien actif et efficace à leur pays dans leur combat pour la libération nationale et sociale.

Des délégations invitées de plusieurs pays étaient présentes dans la Conférence.

La grande réalisation de cette Conférence était l'adoption des amendements pour mettre à jour la Charte revendicative des travailleurs immigrés dont le premier principe fondamental est :

« La C.G.T. considère que les travailleurs immigrés, contraints de quitter leur pays d'origine pour lequel ils manifestent naturellement des sentiments profonds, sont placés dans les mêmes rapports de production que les travailleurs français et, à ce titre, sont partie intégrante de la classe ouvrière ».

Le grand succès de cette Conférence est une démonstration de l'échec total des tentatives diaboliques de la grande bourgeoisie et son pouvoir, des éléments et groupuscules gauchistes de semer le doute et la division entre travailleurs immigrés et français. Ces frères de classe se sont montrés profondément conscients de leurs intérêts communs et de leurs responsabilités dans les différentes luttes et actions qui les attendent pour obtenir la satisfaction des revendications générales de l'ensemble des travailleurs et les revendications propres aux travailleurs et les revendications propres aux travailleurs immigrés sous les mots d'ordre de la 3<sup>ème</sup> Conférence Nationale de la C.G.T. :

UNE SEULE CLASSE OUVRIÈRE.  
EGALITE DES DROITS.  
SOLIDARITE OUVRIÈRE INTERNATIONALE.

### CHARTRE REVENDICATIVE

Dans ce numéro nous avons donné l'essentiel des débats de la Conférence.

Un des éléments les plus importants : la **Charte revendicative** mise au point au cours de la Conférence n'a pu être publiée faute de place.

Dans le prochain numéro, cette Charte sera publiée intégralement sous forme d'un document à conserver (4 pages du journal) comprenant l'essentiel des revendications particulièrement sensibles aux travailleurs immigrés.

**Dès maintenant reprenez le prochain numéro auprès de votre diffuseur.**

# الندوة الوطنية الثالثة للاتحاد العام للعمل - سيجت - حول مشاكل الهجرة

- طبقة شغيلة واحدة
- المساواة في الحقوق
- التضامن بين الأمم

في جو يسوده الاخاء الطبقى لبي العمال المغتربون في صفوف متراسة الدعوة لحضور المحاضرة القومية الثالثة التي عقدها الس.ج.ت. للنظر في مشاكل الاغتراب والهجرة والتي جرت في مونتري يومي ٢٤ و ٢٥ من شهر نوفمبر المنصرم . واكثر من نصف المندوبين كانوا عمالا جزائريين واسبان وبرتغال ويوغوسلاف وطيان ومغاربة وماليين وغير هؤلاء من مختلف الجنسيات . وكان عدد المشاركين سواء اكانوا فرنسيين ام مغتربين يفوق عددهم في المحاضرة القومية الاخيرة التي انعقدت سنة ١٩٦٩ .

وكان الهدف من هذه المحاضرة اساسا وضع عريضة المطالب مجارية لضرورات الحالة الراهنة ثم تعزيز وحدة الكفاح بين العمال الفرنسيين والمغتربين من اجل مقاومة الاستغلال الرأسمالي الذي تتلواه الاحتكارات الكبرى والذي يتعزز بفضل مشاركة الدولة العرف .

وبعد جلسة الافتتاح وتلاوة التقرير الادبي للنشاط صادقت المحاضرة بالاجماع على تاليف ثلاث لجان من بين اعضائها لدراسة مختلف نصوص المشروع المطابق للحالة الراهنة التابع لعريضة مطالب العمال المغتربين :

- اللجنة الاولى : العمل (ظروف الدخول والاقامة والعمل والتكوين المهني) .
- اللجنة الثانية : كفاح الراء وتعزيز صفوف س.ج.ت.
- اللجنة الثالثة : ظروف العيش (الحقوق الاجتماعية والعائلية والثقافية والسكنى) .

وسواء كانت الاجتماعات العامة او بين اعضاء اللجان فالمناقشات تناولت الظروف القاسية للانسانية التي يحيها المغتربون من العمال .

وتحدث آخرون عن الاعمال والكفاحات التي باشرها كل العمال والانتصارات التي فازوا بها . واكدت اغلبية من الحاضرين اهتمام العمال المغتربين بنجاح البرنامج المشترك بين اليساريين من اجل تساوي الحقوق ورفع الطاقة الشرائية وتخفيض ساعات العمل دون نيل من الاجر وضمان

الحريات والشغل وتقلص ظل العنصرية وعداء الاجنبي وانهاء عهد التفرقة بين المستحقين للمساكن الاجتماعية .

وبين عامل برتغالي الدوافع التي تجعل العمال المغتربين مجبرين على العمل ليلا ونهارا مؤكدا بان آلافا من أولئك العمال لا يقبضون اكثر من ٨٠٠ فرنك شهريا . دخل ذلك العامل الشاب لفرنسا ومعه ٣٠٠ فرنك واشتغل بلباس زفافه في ظروف لا انسانية تهدر كرامة الرجل .

وتحدث مندوب عن وضع الشبان البرتغاليين الذين يضطرون للهجرة تفاديا من الاسهام في حرب استعمارية ضد شعوب المستعمرات البرتغالية وليس لهؤلاء الا الس.ج.ت. لحمايةهم .

وتحدثت مندوبة عن عمال رونو عن موافقتها لمطالب تحسين محتويات عريضة المطالب بخصوص التكوين المهني ، وأوضحت بان عدد العمال المغتربين بمصنع بيانكور ١١٢٠٨ من بينهم ١٠١٥٠ من درجة اخصائيين و٣٣٣ من درجة عمال اخصائيين درجة ١ - ٢٨٤٠ عمال اخصائيين درجة ٢ و ٢٩٠ درجة ٣ و ١١٢ موظفا و ١٣٩ فقط من بين هؤلاء استطاعوا الانخراط في دروس التكوين ف.ب.أ. وأكدت الرفيقة ضرورة التنديد بظروف الحياة والعمل الشاقة التي يقاسيها المغتربون ونادت العمال الفرنسيين بالتنديد بذلك .

وخطب نائب عن الاتحاد بمقاطعة القارون العليا حول محر الامية واكد بان للمشكلة وجهين اساسيين : قبول العمال المغتربين في الاطار الاجتماعي والاقتصادي اليومي في مكان عملهم من جهة ومن جهة اخرى توجيههم في نطاق التكوين المهني او التكوين التمهيدي لا حسب الاحتياجات الاقتصادية التي من أجلها قدموا لفرنسا بل وايضا حسب امكانية تهيئتهم للعمل ببلادهم . واكد بان العمال الجزائريين ترفض طلباتهم لمباشرة التكوين ف.ب.أ. باستثناء أعمال البناء .

وحرصا من المشاركين في المحاضرة القومية على تعزيز وسائل الدعاية والنشر كطريقة هامة لنضالهم المشترك اكدوا أهمية الدور التي تلعبه الصحافة والنشرات باللغات القومية ونادوا بوجود الاسهام الواسع في انتشارها . والنجاح الهام لهذه المحاضرة يتمثل في بيان الفشل الذريع الذي منيت به

المحاولات الشيطانية التي قامت بها البورجوازية الكبرى وسلطتها وبعض العناصر والتشكيلات اليسارية الصغرى عند محاولاتها زرع بذور الشك والتفرقة بين العمال الفرنسيين والمغتربين .

وهؤلاء الاخوان في الطبقة ابدوا شعورا عميقا بمصالحهم المشتركة وبمسئولياتهم في مختلف النضالات والنشاطات التي تنتظرهم للحصول على نجاح مطالبهم العامة بالنسبة لكافة الشغاليين ومطالبهم الخاصة بالعمال المغتربين .

## RÉSOLUTION

### SUR LA SOLIDARITÉ OUVRIÈRE INTERNATIONALE

Les 376 participants à la 3<sup>ème</sup> Conférence nationale sur les problèmes de l'immigration réaffirment leur attachement fondamental aux principes de solidarité ouvrière internationale, aux conditions de la paix et de la liberté dans le monde.

Le VIETNAM est soumis à une guerre, véritable génocide, menée par l'impérialisme américain.

La paix dans cette région du monde s'impose immédiatement. Les possibilités sont actuellement réalisables.

Les délégués s'engagent à intensifier leur pression pour déjouer toute manœuvre du gouvernement américain et pour que s'engagent de véritables négociations pour le rétablissement immédiat de la paix et l'indépendance nationale, sur la base de l'accord de paix d'octobre convenu entre les représentants de la R.D.V. et les Etats-Unis.

La 3<sup>ème</sup> Conférence décide d'apporter une large participation à la campagne de solidarité décidée par le 38<sup>ème</sup> Congrès confédéral de la C.G.T.

Plus près de nous, en Espagne, 32 ans après la chute de l'hitlérisme, le fascisme persiste encore dans ce pays. FRANCO reçoit le soutien des groupes monopolistes et impérialistes internationaux. Le gouvernement français lui apporte un soutien militaire, politique et économique.

C'est donc en termes de classe que doit s'intensifier notre solidarité morale et matérielle au peuple et aux travailleurs d'Espagne. La 3<sup>ème</sup> Conférence dénonce le soutien apporté au régime franquiste par le gouvernement français. Elle salue et soutient les Commissions ouvrières, dont la forme originale de classe et de masse permet d'organiser et coordonner toutes les actions sur le sol espagnol.

Dans quelques mois, Marcelino CAMACHO et 9 autres démocrates vont être traduits devant un tribunal d'ordre public. L'action vigoureuse de tous les travailleurs doit revêtir une telle puissance qu'elle amènera la libération sans condition des prévenus et arrêtera toutes persécutions et poursuites en ESPAGNE pour faits politiques ou syndicaux. Concernant les réfugiés politiques, la Conférence exige que soit mis un terme aux menées, répressions de la police française.

La Conférence dénonce la politique coloniale et raciste du gouvernement portugais en Afrique qui ne reconnaît pas les décisions de l'O.N.U. lui faisant obligation d'accorder l'indépendance aux peuples de GUINEE BISSAO, de l'ANGOLA et du MOZAMBIQUE.

Elle soutiendra les actions du peuple, des démocrates et des travailleurs portugais contre le fascisme. Les Portugais persécutés par le régime actuel et immigrés en France doivent être considérés comme des réfugiés politiques.

Fidèle aux traditions ouvrières, la Conférence se déclare solidaire des luttes menées par le peuple grec contre le régime d'oppression et pour les libertés.

Concernant le Moyen-Orient, la Conférence soutient les peuples arabes dans leur lutte pour arrêter les menées agressives de l'Etat d'ISRAEL, instrument de l'impérialisme international, et ses visées intégrationnistes, en particulier contre le peuple palestinien dont les droits nationaux doivent être reconnus.

Les délégués de la 3<sup>ème</sup> Conférence exigent que soit mis fin au racisme sans limite de l'APARTEID qui sévit en Afrique du Sud et en Rhodésie. Ils soutiennent l'ensemble des peuples d'Afrique pour le respect de la dignité humaine et des libertés individuelles et collectives.

La 3<sup>ème</sup> Conférence décide de mener une action vigoureuse pour que les travailleurs des D.O.M. et T.O.M. puissent bénéficier des mêmes droits dans tous les domaines, attribués aux travailleurs français.

En ce sens, elle soutiendra les revendications de ces pays pour l'obtention d'un statut d'autonomie. Les éléments contenus dans le Programme Commun de gouvernement reflètent parfaitement les orientations qui se dégagent concernant les populations des D.O.M. et des T.O.M.

La 3<sup>ème</sup> Conférence considère que l'internationalisme prolétarien n'est pas un vain mot. Elle soutiendra les luttes des peuples contre le colonialisme et le néo-colonialisme, pour l'indépendance nationale.

La 3<sup>ème</sup> Conférence place dans le contexte de la solidarité ouvrière internationale le soutien aux luttes engagées par les travailleurs de la C.E.E. Face au même ennemi de classe, les liens de solidarité doivent aller vers des négociations entre toutes les organisations syndicales d'Europe quelles que soient leurs appartenances.

Les travailleurs français et immigrés apprécient l'apport considérable des pays socialistes qui se sont libérés du joug du capitalisme et leur adressent leur salut fraternel.

En France, les perspectives ouvertes par le Programme Commun de la Gauche offrent les possibilités d'une victoire de celle-ci qui permettrait la réalisation d'une politique de détente et de coexistence pacifique entre les Etats et les peuples.

Les changements profonds qui en découleront apporteront des solutions positives dont les travailleurs français et immigrés seront bénéficiaires. Ils sont donc solidairement concernés par une popularisation toujours plus grande de ce Programme, de son contenu et de ses perspectives et pour en assurer la réalisation.

منبر الخدام الجزائري

LA TRIBUNE DU TRAVAILLEUR ALGERIEN

213, rue Lafayette — PARIS-10<sup>ème</sup> — BOTZaris 86.50

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués. — Imprimerie Lensoise - LENS.

Directeur de la publication: Serge CAPPE.

Commission paritaire n° 276 D 73.